

W36

C I L S S

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



Burkina Faso



Cap-Vert



Gambie



Guinée Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT

PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT

S U I V I - E V A L U A T I O N I N T E R N E

RAPPORT FINAL D'ACTIVITES

DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT II

1ER/05/1988 - 31/12/1993

PR/DIAPER/03/12/1993

ECA/D20/93

BA IBRAHIMA DEMBA
COORDONNATEUR DU PROJET

**RAPPORT FINAL D'ACTIVITES
DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT - II
1ER/05/1988 - 31/12/1993**

PR/DIAPER/03/12/1993

ECA/D20/93

**BA IBRAHIMA DEMBA
COORDONNATEUR DU PROJET**

I. INTRODUCTION

Au début des années 1970, face aux aléas climatiques, les Etats Sahéliens s'étaient fixés comme objectif l'autosuffisance alimentaire. Les instances du CILSS avaient alors, dans le cadre des orientations prioritaires de 1975, préconisé des mesures d'amélioration des politiques agricoles et alimentaires en vue de la sécurité alimentaire. Cependant, la nécessité de disposer d'instruments de diagnostic permanent, permettant l'élaboration et le suivi de ces politiques, se heurtait au double constat suivant :

- Absence ou carence des données sur les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage
- Manque de coordination entre services techniques nationaux chargés de la gestion et du suivi de ces deux secteurs, et par voie de conséquence, cloisonnement de l'information et gaspillage des ressources.

Dès lors, l'amélioration de l'information apparaissait comme un préalable à la définition des politiques appropriées pour la gestion de la situation alimentaire et la définition des stratégies à long terme.

Ainsi, pour lever cette contrainte majeure, le CILSS a engagé ces dernières années, plusieurs actions qui contribuent à améliorer la disponibilité ou la qualité des informations nécessaires aux responsables des politiques agricoles et alimentaires.

Parmi elles, le projet "Amélioration des instruments de Diagnostic Permanent" (DIAPER) s'est particulièrement investi dans la production des Statistiques des secteurs céréales et Elevage.

La première phase de ce projet (DIAPER I) qui s'inscrivait dans un programme-cadre CCE/CILSS, a résulté de la décision prise par le 12è Conseil des Ministres du CILSS de Janvier 1980. Elle a été mise en oeuvre durant la période Septembre 1984 - Avril 1988. Le montant de son financement était de 3 Millions d'ECU (soit 1,1 Milliard de F CFA environ) sur fonds FED.

Partant des acquis de DIAPER I, et les utilisant comme tremplin, la deuxième phase du projet (DIAPER II) a poursuivi et approfondi les mêmes objectifs. Son coût s'élevait à 10.500.000 ECU (3,6 Milliard F CFA) dont 2.795.000 ECU sur financement de l'aide Italienne et 7.705.000 ECU au titre du 6è FED. Cette 2è phase qui avait démarré le 1er Mai 1988 s'est achevée le 31 Mai 1993 pour les Composantes Nationales, après une phase transitoire de 13 mois, (prolongation sur la durée prévue initialement pour 4 ans). Pour l'Equipe de Coordination et d'appui, le projet DIAPER II viendra à expiration le 31/12/1993.

Les principales activités du projet DIAPER II ont été exécutées sur la base d'une programmation annuelle :

- 1ère année : 1er Mai 1988 - 30 Avril 1989
- 2ème année : 1er Mai 1989 - 30 Avril 1990
- 3ème année : 1er Mai 1990 - 30 Avril 1991

- 4ème année : 1er Mai 1991 - 30 Avril 1992
- 5ème année : 1er Mai 1992 - 31 Mai 1993 pour les Composantes Nationales, et 1er Mai 1992 - 31 Décembre 1993 pour l'ECA.

Les rapports d'activités semestriels ou annuels suivants ont été élaborés tout au long du déroulement du projet :

- 1) Point de la situation du projet DIAPER II et perspectives à court terme - PR/DIAPER/09/01/89, ECA/D05/89
- 2) Synthèse des activités de 1ère année DIAPER II et Programme 2ème année - PR/DIAPER/09/04/89, ECA/D19/89
- 3) Synthèse des activités de 2ème année et Programme 3ème année PR/DIAPER/29/03/1990, ECA/D55/90
- 4) Rapport d'activités pour la période 1er/05 - 31/12/90 - PR/DIAPER/01/03/1991, ECA/D01/91
- 5) Bilan des activités de 3ème année et Programme 4ème année - PR/DIAPER/07/03/91, ECA/D09/91
- 6) Rapport financier au 31/03/1991 - PR/DIAPER/29/03/91, ECA/D15/1991
- 7) Rapport d'activités de 4ème année et perspectives - PR/DIAPER/17/08/1992, ECA/D24/1992
- 8) Rapport d'activités pour la phase transitoire - PR/DIAPER/13/04/93, ECA/D13/93.

Le présent document tente de faire un bilan global de toutes les activités de DIAPER II du 1er Mai 1988 au 31 Décembre 1993. La période du 1er Mars au 31 Décembre 1993 étant consacrée par l'ECA, principalement, à toutes les tâches de clôture administrative et financière de DIAPER II fait l'objet d'un rapport additif annexé au présent document.

Dans les lignes qui suivent, il abordera succinctement et successivement :

- le rappel des objectifs et des structures mises en place
- le bilan institutionnel et technique des activités
- le bilan financier
- et les conclusions et perspectives.

Il est annexé au présent rapport des documents techniques élaborés en fin de projet (4ème année et phase transitoire) par l'Equipe de Coordination du projet (ECA). Dans ces documents, l'ECA a procédé à une revue exhaustive des différents volets du projet, afin d'en identifier les forces et les faiblesses. Une telle analyse permettra d'apporter des mesures correctives ou des réorientations éventuelles.

Ces documents doivent être considérés comme partie intégrante du présent rapport final d'activités de DIAPER II. Il s'agit de :

- Contribution du projet Diagnostic Permanent (DIAPER) à l'amélioration des Informations pour la Sécurité Alimentaire PR/DIAPER/08/04/1991, ECA/D16/91
- Evaluation des Enquêtes Agricoles des pays du CILSS - ECA/D23/91 - Juin 1991
- Evaluation des échantillons des Enquêtes Agricoles dans les Etats membres du CILSS - ECA/D29/92 - Septembre 1992
- Quelques problèmes des volets prévision des récoltes et stocks paysans des enquêtes agricoles - ECA/D42/92 - 20 Décembre 1992
- Opérations Pilotes Régionales - Bilans et Perspectives - ECA/D36/92 - 13 Octobre 1992
- Quelques orientations pour l'amélioration des bilans céréaliers - ECA/D07/93 - Janvier 1993
- Situation et perspectives des systèmes d'informations sur les Marchés Céréaliers (SIM) dans les pays du CILSS - ECA/D09/93 - 26 Février 1993.
- Situation et perspectives de la Centrale d'Information sur la Sécurité Alimentaire dans les pays du CILSS - ECA/D08/93 - 26 Février 1993
- Situation et perspectives des enquêtes de suivi des marchés à bétail - ECA/D11/93 - 15 Mars 1993.

En outre, le rapport d'activités pour la période 1er/03/1993 - 31/12/1993 fait partie intégrante du présent document. Il essaie de faire le point, au 31 Octobre 1993, des dispositifs de suivi de la situation alimentaire dans les pays du CILSS.

III. RAPPEL SUCCINCT DES OBJECTIFS ET DES STRUCTURES MISES EN PLACE

III.1. Objectifs du Projet

L'objectif principal du projet DIAPER II, était de rendre les services nationaux et régionaux concernés, aptes à fournir en temps opportun, aux décideurs des politiques, toute l'information nécessaire, d'une fiabilité satisfaisante, afin que les meilleures décisions (tenant compte des complémentarités régionales) soient prises, tant en ce qui concerne la conjoncture que les réorientations à plus long terme.

Sur la base de cet objectif principal, plusieurs sous-objectifs ont été définis. (Cf. doc. "objectifs, axes d'intervention de DIAPER II et programme de 1ère année" - ECA/D6/1988 - Mai 1988)

Ainsi, sur le plan institutionnel, il s'est agi de :

- renforcer la capacité technique et opérationnelle des structures nationales de collecte et de traitement de l'information
- d'assurer un meilleur ciblage et décloisonnement de l'information ainsi qu'une coordination des actions et des acteurs ;

et sur le plan technique, de :

- mettre en oeuvre et/ou améliorer et harmoniser des méthodologies de collecte et de traitement
- intensifier la circulation de l'information
- former des équipes nationales responsables
- faire un suivi-évaluation interne des activités.

Pour atteindre ces objectifs, d'importants moyens humains, matériels et financiers, ont été déployés à travers des structures institutionnelles nationales ou régionales.

III.2. Structures mises en place

Les structures institutionnelles de DIAPER II sont :

1.2.1. La Composante Nationale qui existe au niveau de chacun des pays du CILSS. Elle regroupe les services nationaux impliqués dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information pour la sécurité alimentaire. Il s'agit en général, des Directions de Statistiques Agricoles, de Statistiques Nationales, de l'Agriculture, de l'Elevage, des organismes céréaliers ou du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, de la Météorologie, etc. Le responsable de cette Composante, appelé Chef de file, est la Direction où est rattaché le Service des Statistiques Agricoles (sauf au Mali, où cette tâche est assumée par l'Institut d'Economie Rurale).

Le changement fréquent du responsable du service Chef de file, a été un élément marquant de la vie du projet dans tous les pays, sauf au Burkina et au Tchad.

Le refus ou la difficulté de certains chefs de file de s'ouvrir a réduit considérablement les dimensions de la Composante Nationale. C'est le cas de la MAURITANIE et de la GAMBIE.

La Composante Nationale est chargée de l'exécution du projet dans chaque pays.

Une réunion annuelle appelée Concertation Régionale regroupe les représentants de toutes les Composantes Nationales.

I.2.2. Au niveau Régional, l'Equipe de Coordination et d'Appui (ECA):

Placée sous la responsabilité du Coordonnateur Régional lui-même agissant sous l'autorité directe du Secrétaire Exécutif, l'ECA est composée d'une partie basée à Ouagadougou (ECA Centre) et d'une partie décentralisée dans certains pays du CILSS (Animations locales).

L'ECA Centre comprend le Coordonnateur du projet, le Statisticien (poste occupé par un assistant technique), l'Economiste, l'Informaticien, l'Assistante Administrative et Financière, le Comptable, la Secrétaire de Direction et le personnel d'appui. Ainsi, l'ECA Centre comptait treize (13) personnes.

Les animations locales, au nombre de 5, étaient basées respectivement à Bissau (pour la Guinée Bissau et le Cap Vert), à Bamako (pour le Mali et la Mauritanie), à Dakar (pour le Sénégal et la Gambie), à Niamey (pour le Niger) et à N'Djamena (pour le Tchad). Le Burkina était suivi par l'Economiste de l'ECA Centre qui en faisait office d'animateur.

Chacune des animations disposait, outre l'animateur local, du personnel d'appui. Ainsi donc l'effectif pour l'ensemble des animations se chiffrait à 22 personnes.

Avec un esprit d'équipe affirmé et un sens élevé de responsabilité, l'ECA (Centre et Animations locales) a pu mener à bien les tâches qui lui étaient dévolues :

- . Coordination générale et pilotage du projet, et animation
- . Suivi de la situation alimentaire
- . Appui et suivi techniques des Composantes Nationales
- . Recherche méthodologique
- . Organisation de foras (réunions, ateliers et séminaires)
- . Analyse et diffusion de l'information
- . Suivi et évaluation de l'ensemble du projet.

En plus de ces tâches, l'ECA s'est vue confiée par le Secrétaire Exécutif, à maintes occasions, des tâches spécifiques : représentation du CILSS à certaines instances, rédaction de rapports, etc. Singulièrement, le Coordonnateur du Projet a été désigné Président du Secrétariat spécialisé du Comité de Pilotage pour le Plan de Redressement et de Relance Durable du CILSS (PRRD).

Composée de 35 personnes au début de DIAPER II (1er Mai 1988) le personnel des animations compris, l'ECA ne comptait plus que 8 personnes au 31 Mai 1993. En effet, au 30 Avril 1992, à la fin de la durée initialement prévue (4 ans) du projet, tout le personnel titulaire des animations locales a été remercié. L'intérim de chaque animateur était assuré par le CONACILSS de son pays siège. Et au cours de la phase transitoire, l'ECA Centre a été réduite au strict minimum nécessaire (8 personnes).

Deux décès ont été déplorés : celui de Daniel MARTINET, (Sept. 1991) Assistant technique, Animateur local de Niamey et celui de AMADOU HASSANE (Mars 1993), chauffeur. Jusqu'à leur dernier souffle, ces deux collègues ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le projet. Que Dieu ait pitié de leurs âmes.

I.2.3. Le Comité Technique composé de 10 membres dont 6 désignés à titre intuiti personae, est chargé d'émettre un avis technique motivé et des suggestions d'amélioration sur les travaux effectué par l'ECA.

Durant les trois premières années, il s'est réuni régulièrement et chaque fois, avant la réunion de Concertation Régionale. Les contraintes de calendrier ont fait que la réunion en quatrième année n'a pas eu lieu.

L'ampleur des problèmes administratifs, financiers et techniques n'a pas toujours permis au Comité Technique d'apporter tout le soutien nécessaire à l'ECA. Devant certains problèmes autres que techniques, il était souvent désemparé. Et l'on s'interrogeait sur sa nature : était-il un conseil scientifique ? ou était-il un comité de pilotage ?

III. BILAN INSTITUTIONNEL ET TECHNIQUE DES ACTIVITES

III.1. Sur le plan institutionnel

La fonctionnalité des structures nationales a toujours été la condition nécessaire pour la réalisation des sous-objectifs du projet. Il s'est agi d'une part, d'apporter un appui organisationnel, technique, matériel et financier, aux structures nationales de collecte, et d'autre part, de travailler dans le sens d'une coordination nationale et régionale des différents intervenants. Le document ECA/D16/91, "Contribution du projet DIAPER à l'amélioration de l'information" a décrit l'état des structures nationales (notamment les services des Statistiques Agricoles) au démarrage du projet et la contribution de ce dernier à leur développement.

Ainsi l'apport du projet à la réalisation des sous-objectifs visés sur le plan institutionnel peut se résumer comme suit :

. Le projet DIAPER a contribué au renforcement technique et opérationnel des structures nationales, notamment les services statistiques de l'Agriculture et de l'Elevage. En effet, avec l'appui technique des animateurs locaux ou des experts de l'ECA/Centre, l'achat de certains matériels et le financement de l'essentiel du fonctionnement des enquêtes réalisées, le projet a aidé les services nationaux concernés à exécuter leurs tâches quotidiennes et ainsi, à mieux remplir leurs missions. Ces services sont maintenant reconnus comme responsables et compétents dans le domaine des statistiques agricoles.

. Le projet a contribué à la coordination des producteurs nationaux d'information statistique. Il existe de plus en plus dans les pays du CILSS, des groupes de travail par domaine, associant les services nationaux impliqués. Aussi, il existe par exemple les groupes "Production Agricole" (le service des Statistiques Agricoles en est chef de file), "Commercialisation" (l'organisme céréalier en est responsable), "Consommation" (la Direction Nationale de la Statistique en est responsable), etc.

. Le projet a beaucoup encouragé la promotion d'une structure nationale de gestion et d'analyse des informations pour la sécurité alimentaire. Il a beaucoup contribué à la mise en oeuvre du SAP au NIGER, et du Comité de Coordination de l'Information (CCI) au Burkina. On note qu'en plus d'un cadre de concertation des structures nationales, le CCI du Burkina est en train de devenir une référence pour la concertation entre donateurs dans le domaine de l'Information pour la sécurité alimentaire.

. Par des séminaires, des ateliers et autres réunions, le projet a favorisé une plus grande concertation entre collecteurs nationaux d'une part, et entre collecteurs et décideurs d'autres part. (Séminaires SIM en Mauritanie, au MALI, au NIGER, au TCHAD, séminaire régional de Nouakchott sur la problématique de l'information dans le secteur de l'élevage, ateliers sur les stocks paysans, sur les enquêtes agricoles, séminaire de Bamako sur la gestion de l'information pour la sécurité alimentaire, etc).

. De même, il y a eu apport au décloisonnement entre responsables sahéliens à travers des Conseils Extraordinaires des Ministres du CILSS sur la situation alimentaire, des comités restreints, des réunions de bilan de campagne agropastorale, etc. Dans ce cas précis, le projet a contribué à une plus grande transparence entre les pays Sahéliens d'une part et entre ces pays et la Communauté des Donateurs d'autre part. On peut parler de "démystification" de sujets tabous d'autrefois.

. S'agissant particulièrement de la Communauté Internationale, le projet a mis en place et animé avec le Secrétariat du Club du Sahel, le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel, qui se réunit chaque année, en Novembre à PARIS. Créé après les crises alimentaires des années 1984/85, le "Réseau de Prévention" s'est révélé être un parfait instrument de gestion pouvant anticiper sur les crises alimentaires. Grâce aux travaux du projet, notamment les données sur les prévisions de récoltes et les bilans céréaliers, ce Réseau se penche annuellement sur la situation alimentaire du Sahel dans un climat serein empreint de confiance mutuelle entre donateurs et responsables Sahéliens. C'est là un modèle exemplaire de coopération Nord-Sud. Le projet a contribué à l'élaboration, à travers ledit Réseau de Prévention, de la Charte de l'Aide alimentaire adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat du CILSS en 1990 à

Bissau. La charte constitue aujourd'hui un référentiel original. Le Projet a procédé, chaque année, en rapport avec le Secrétariat du Club du Sahel, à l'évaluation de l'application de ladite charte.

III.2. Sur le plan technique

III.2.1. Mise en oeuvre et/ou amélioration des méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse de l'information

L'action du projet a été soutenue par la recherche :

- . de la convergence nationale et régionale
- . de l'amélioration des méthodologies de collecte et de traitement des données
- . de la fiabilité, de la précocité et du moindre coût des informations.

Pour établir le diagnostic de la situation alimentaire, le projet a cherché à :

- évaluer les ressources d'une part, et les emplois d'autre part, de céréales et produits animaux
- déterminer le degré d'accessibilité des populations à la nourriture.

Par ailleurs, le projet a oeuvré pour la mise en place d'instruments de diagnostic de la situation alimentaire à moyen et long termes. Notamment, il s'est investi dans la recherche méthodologique, sous forme d'opérations pilotes.

Dans cette dernière tâche, l'ECA a eu l'appui de la SOMEA, (Bureau d'Etudes Italien) qui avait été choisi sur la base d'un appel d'offres entre bureaux Italiens. L'action de la SOMEA s'est inscrite dans le cadre de la mise en oeuvre du financement Italien. Il y a eu un contrat cadre CILSS/SOMEA. Cependant, il faudra noter que la SOMEA a traversé, à un moment donné, une profonde crise interne qui l'a empêchée de réaliser certaines opérations pilotes programmées en 4^e année dans le cadre de l'avenant au contrat-cadre (par exemple, opérations "pertes" au Mali, au Sénégal et en Mauritanie, annulées).

S'agissant particulièrement du ciblage de l'information, la stratégie-action du projet a été bâtie, tout d'abord, autour du bilan céréalier : mener des opérations qui permettent d'obtenir des informations nécessaires à l'établissement du bilan céréalier.

Ainsi, l'enquête agricole annuelle de production a été le pivot des activités du projet. Ensuite, il y a eu les enquêtes "Stocks Paysans" qui permettent de connaître d'autres disponibilités. Puis le projet a entamé des enquêtes qui devraient aider à mieux définir les utilisations céréalières : consommation, semences, pertes.

Parallèlement à ces opérations, le projet s'est intéressé aux informations sur les marchés céréaliers, pour en connaître les tendances : abondance ou pénurie.

Tout en s'investissant dans le secteur céréalier, le projet restait conscient que les bilans céréaliers, bien qu'important ne sauraient rendre compte entièrement de la situation alimentaire . Il fallait s'intéresser au secteur élevage.

Ceci justifie les opérations réalisées au niveau de l'élevage : enquête effectif du cheptel, suivi des paramètres zootechniques du troupeau, et suivi des marchés à bétail.

S'agissant du traitement des enquêtes agricoles, il est informatisé dans tous les pays du CILSS, sauf en Mauritanie (dans ce dernier cas, l'informatisation était assurée dès 1986, mais avec le départ du personnel qualifié et la détérioration des micro-ordinateurs qui s'en est suivie, il y a eu retour aux dépouillement et traitement manuels).

Le logiciel "SP6" conçu dans le cadre du contrat avec la SOMEA est largement utilisé et maîtrisé.

Quant à la Centrale d'Information, elle est l'instrument privilégié de gestion de l'information pour la sécurité alimentaire. Elle permet de stocker les données sous une forme cohérente et très accessible.

La Centrale a une structure composite ; elle comprend une unité locale par pays (9 unités) et une unité régionale à Ouagadougou. Chaque unité locale gère les données du pays de résidence suivant un format standard. L'unité régionale gère les données des 9 pays du CILSS.

La Centrale d'Information a été revue et corrigée par l'ECA et la SOMEA en a conçu le système de gestion informatique. Elle est entièrement transférée dans tous les pays. Cependant, il se pose toujours le problème de la mise à jour et de sa gestion quotidienne : le personnel adéquat, censé être mis à sa disposition, fait souvent défaut. Cette mise à jour s'est faite de façon très inégale dans les pays.

Il reste qu'il faut assurer un suivi continu auprès des Composantes Nationales pour que la Centrale devienne vraiment le parfait outil d'aide à la prise de décision qu'elle est censée être.

Les détails techniques de toutes les activités menées par le projet dans les secteurs céréales et Elevage sont décrits dans le document ECA/D16/1991" portant sur "Contribution du projet DIAPER à l'amélioration de l'information pour la sécurité alimentaire". Dans ledit document, sont clairement exposées les orientations techniques des activités d'une part, et les activités spécifiques à proprement parlées, d'autre part. La partie sur les activités spécifiques traite des enquêtes nationales et des opérations pilotes régionales. Pour chaque activité, elle aborde au fur et à mesure :

- . les objectifs visés
- . les interventions du projet

- . les résultats obtenus
- . les publications éventuellement élaborées
- . et les perspectives.

Le Document ECA/D16/91, "Contribution du projet DIAPER à l'amélioration de l'information" a décrit l'état des structures nationales chargées (notamment des statistiques Agricoles) au début du projet et la contribution de ce dernier à leur développement.

Le lecteur pourra approfondir le bilan des activités techniques du projet à travers les documents d'évaluation cités dans l'introduction du présent rapport, et ci-annexés. Il s'agit notamment des documents ECA/D13/91, ECA/D29/92, ECA/D42/92, ECA/D36/92, ECA/D07/93, ECA/D08/93, ECA/D09/93, et ECA/D11/93.

III.2.2. Intensification de la circulation de l'information

La diffusion de l'information a connu une amélioration sensible au niveau régional. Le bulletin "suivi de la situation alimentaire" a été publié régulièrement. De même, les publications produites à l'occasion des différents séminaires ont été largement distribuées.

Au niveau national, diverses productions ont aussi été diffusées. C'est notamment le cas du bulletin de suivi de la situation alimentaire au Burkina, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad.

Il faut noter que dans certains cas de suivi des marchés, la diffusion se fait par voie de presse : (journal et radio, au Burkina, au Mali, et au Sénégal, pour les céréales, radio et télévision au Mali pour le bétail).

L'ECA a établi un document repérant l'essentiel de ses publications : "liste des publications, sources, fichiers informatiques - Décembre 1992".

III.2.3. Formation des équipes nationales responsables

Pour toutes les années, l'axe important de ce volet a été une formation sur le tas, assurée à tous les agents de terrain, dans le cadre de l'exécution de chaque enquête réalisée. (Enquête agricole, enquête stocks paysans, consommation, suivi des marchés, recensement, etc.)

Un important programme de formation a été mis en œuvre, à l'occasion du transfert de la Centrale d'Information dans tous les pays. Une formation sur le logiciel de traitement des enquêtes SP6 (développé par la SOMEA) a été aussi assurée à tous les agents désignés par les services nationaux concernés (en moyenne 4 personnes par pays).

Malgré ces efforts déployés pour la formation sur le tas, beaucoup reste à faire en matière de formation à moyen, et surtout, à long termes. En effet, dans beaucoup de pays, surtout les lusophones, il y a une pénurie notoire de cadres de haut niveau. Pour pallier à l'instabilité du personnel formé, notamment en informatique, il faudra établir un plan quinquenal de formation assorti d'un protocole d'utilisation des cadres formés.

La prochaine phase de DIAPER devrait essayer de rectifier le tir.

III.2.4. Suivi et évaluation interne et externe

Sur la base des devis-programmes annuels établis pour toutes les Composantes Nationales, l'ECA a assuré le suivi "lointain" des activités par des missions, soit du Coordonnateur régional, soit des experts. La présence des animateurs locaux a permis un suivi "de près" de toutes les activités des Composantes Nationales.

Les missions du Coordonnateur dans tous les pays, à mi-parcours (Juin, Juillet et Août de chaque année), s'intègrent parfaitement dans le cadre du suivi et de la supervision générale du programme annuel.

Ces missions ont permis de faire le point des activités, tant sur le plan de l'exécution des opérations programmées, que sur le plan institutionnel et financier.

De même, les missions techniques des experts de l'ECA centrale, ont contribué à solutionner des problèmes ponctuels rencontrés dans la conception ou l'exécution des opérations programmées. C'est notamment le cas pour les opérations pilotes, ou les enquêtes sur les stocks paysans, et sur la consommation.

Pour parachever le dispositif de suivi, des réunions des Composantes Nationales, avec la participation des animateurs locaux, se sont tenues régulièrement.

Au titre de l'évaluation interne, l'ECA (Centre + Animateurs locaux) s'est réuni chaque année 2 à 3 fois pour faire le point de la situation des activités et tracer les perspectives.

De même les réunions du Comité Technique et de la Concertation Régionale ont toujours procédé à une analyse critique des activités annuelles.

Une évaluation externe à mi-parcours a été réalisée en 1990 par un bureau d'Etudes Britannique "Long-Acre" (Cf. rapport MM. Peter Robinson et Bruce Gilliver).

IV. BILAN FINANCIER

Le Projet DIAPER était le premier de la série des projets régionaux du CILSS financés par le FED. En tant que pionnier, il a évolué dans un contexte où les procédures administratives et financières de sa gestion n'étaient pas toujours tracées assez clairement.

Le montant du financement total de DIAPER II (10.500.000 ECU, soit environ 3.600.000.000 F CFA) était certes important eu égard aux conditions de rareté des fonds, mais il n'était pas de taille à rendre le projet ingérable. Cependant, la gestion du projet DIAPER II a été rendu difficile par les éléments caractéristiques suivants :

- 1) DIAPER II était un projet régional portant sur la réalisation d'enquêtes (agricoles ou autres), exécutées sur l'ensemble de l'étendue du territoire de chacun des 9 pays du CILSS. Les équipes de terrain sont dispersées et parfois très éloignées de la capitale.
- 2) DIAPER II est le produit d'un cofinancement FED-ITALIE. La nécessité de distinguer à tout moment les sources de financements a été souvent une tâche complexe. De plus, le suivi des fonds Italiens n'a pas toujours été assuré par le gérant du cofinancement qu'est la CCE.
- 3) Projet du CILSS financé par le FED, DIAPER II était placé sous la double dépendance des procédures financières du CILSS et du FED. Dans la gestion, il est apparu par moment des interprétations différentes de textes, voire des contradictions.
- 4) Les procédures aboutissant à l'approbation et à l'engagement des devis-programmes annuels sont longues : tout d'abord, missions de programmation, puis réunions du Comité Technique et de la Concertation Régionale, et ensuite réunion de coordination CILSS/CCE/ITALIE - Après, il y a un échange de correspondances, entre la Délégation CCE de Ouaga et le Secrétariat Exécutif du CILSS qui aboutit à la transmission à Bruxelles du devis-programme annuel, en vue d'engagement.
- 5) Les procédures de mise à disposition des fonds pour l'ECA et pour les Composantes Nationales (CN) ont été changeantes, d'une année à l'autre. Ainsi par exemple :

* En 1ère année, le montant total du devis (ECA + CN) a été versé par la délégation CCE de Ouaga en une fois à l'ECA Centre et aux composantes Nationales, via le compte tampon de chaque Délégation CCE locale.

- * En 2ème année, les fonds ont été versés partiellement à l'ECA, et par des avances successives. L'Eca s'est chargée du réacheminement des fonds CN, via chaque Delégation locale. Une partie des fonds Italiens n'est toujours pas versée
 - * En 3ème année, les virements ont été effectués directement à partir de Bruxelles pour l'ECA, et pour chaque Composante Nationale : on a assisté à un véritable cafouillage (fonds du CAP VERT reçus à Ouaga, fonds de Ouaga reçus à DAKAR, ou à BAMAKO, fonds du TCHAD à NIAMEY, etc).
 - * En 4ème année et 5ème années, la procédure des comptes payeurs délégués a été utilisée pour chaque pays. Malgré des circuits administratifs qui sont parfois très longs, cette dernière procédure semble la meilleure parmi toutes celles qui ont été adoptées jusque là.
- 6) Du fait de la spécificité du projet (l'essentiel de ses activités ont lieu pendant la campagne agro-pastorale), les fonds du devis-programme annuel parviennent toujours en retard au niveau des Composantes Nationales (ils ne sont jamais reçus avant fin Juillet, dans le meilleur des cas ; or la campagne commence en Avril/Mai au Sahel Est, et en Juin/Juillet à l'Ouest). Pour éviter de compromettre le suivi de campagne, l'ECA Centre a toujours recouru à la technique des avances de fonds (reliquats de la CN, au titre de l'année précédente, ou fonds propres de l'ECA).
- 7) Il a été fait obligation à l'ECA Centre jusqu'à la fin de la 4ème année, de présenter à la Délégation CCE de Ouaga, tous les justificatifs de dépenses des Composantes Nationales. En égard à l'éloignement des pays et au fait que les enquêtes sont nationales, ces justificatifs rentrent tard et difficilement. De plus, l'absence d'instruction, avant Mai 1992 de clôture annuelle des devis-programmes, n'était pas pour faciliter la tâche en fin de projet.

Les différents éléments ci-dessus cités ont certes induit, par moment et par endroit, des lenteurs administratives, voire quelques difficultés. Cependant l'exécution du projet s'est globalement bien déroulée, sauf en Gambie où les activités ont été gélées depuis la 4ème année pour cause de situation financière de la CN non éclaircie.

Dans les tableaux 1 à 7 ci-joint, il est fait une analyse des fonds reçus et des dépenses justifiées tant par l'ECA que par pour chaque Composante Nationale durant les 4 premières années de DIAPER II (1er/05/1988 au 30/04/1992). Le tableau 7 en particulier dégage les soldes sur Fonds FED et ITALIE au titre des 4 années. Ces soldes sont conformes à ceux dégagés par le bureau d'Audit Coopers & Lybrand, lors de son intervention sur le projet à Ouagadougou du 6 Septembre au 8 Octobre 1993.

Un rapport plus détaillé, sur la situation comptable et financière du projet est élaboré. Il doit être considéré comme partie intégrante du présent rapport final d'activités.

Ledit rapport traite aussi de l'analyse des mouvements de fonds de la période 1er/05/1992 au 31/12/1993 pour l'ECA, et du 1er/05/92 au 31/05/93 pour le Burkina. S'agissant des mouvements de fonds de la période 1er/05/92 - 31/05/93 des Composantes Nationales autre que celle du Burkina, ils sont placés sous la responsabilité des délégations CCE locales. Ce sont ces dernières qui sont tenues de rendre compte auprès de Bruxelles des dépenses justifiées par les Composantes Nationales.

Les fonds de la campagne agropastorale (1er/06/93 - 31/12/93) ont été sur financement DIAPER III. Ils ne sont donc pas concernés par le rapport financier évoqué plus haut.

Ce rapport fait le point sur la situation de trésorerie finale de l'ECA au 31/12/1993, en précisant les références de reversements faits par l'ECA.

Le rapport financier aborde en outre les points suivants :

- l'exécution budgétaire de l'ECA pour 5 ans et des Composantes Nationale pour 4 ans.
- les bilans des contrats d'Assistance Technique (BRILLEAU, Feu MARTINET et SOMEA)
- le bilan des agios créditeurs des Dépôts à Terme placés par l'ECA auprès de la BICIA-B et de la BIB.
- les produits de réforme de matériel et mobilier de maison des Animations Locales de Bamako et Niamey.
- l'inventaire du matériel et mobilier de bureau de l'ECA Centre et des Animations locales.

V. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les résultats obtenus par le projet sont exposés en détail dans les conclusions du document "ECA/D16/91" cité plus haut. Cependant, d'une façon synthétique, les points suivants peuvent être retenus :

- D'une façon générale, les objectifs assignés à DIAPER II ont été globalement atteints. Il subsiste néanmoins quelques problèmes institutionnels et humains, matériels et financiers.
- Le projet a déployé beaucoup d'efforts dans l'amélioration des bilans céréaliers. La production céréalière reste le poste le mieux maîtrisé, malgré les limites actuelles des méthodologies utilisées. Le processus de connaissance des postes "stocks" et "consommation céréalière", avance incontestablement. L'enquête stock est presque partout réalisée, comme volet de l'enquête agricole courante. Avec les conclusions à tirer des expériences à travers les opérations pilotes, la connaissance de niveau de consommation sera plus affinée. Les acquis dans le domaine des bilans sont à préserver.

- . Les systèmes d'informations sur les marchés sont généralisés à tous les pays. Ils sont à améliorer et à élargir dans beaucoup de cas. Dans ce sens, l'aspect "échanges régionaux" devra retenir plus d'attention, tant pour les céréales que pour le bétail et les produits animaliers.
- . La diffusion de l'information, la formation à moyen et long termes, ainsi que l'analyse, constituent les points faibles de la présente phase II du projet. La phase III à venir, devra s'atteler à combler ces lacunes.

En conclusion, au vu des acquis positifs ci-dessus énumérés, le projet "Amélioration des Instruments de Diagnostic Permanent pour la Sécurité Alimentaire" a incontestablement atteint ses objectifs tels qu'ils se dégagent des axes de programmes et ce, malgré la contradiction inhérente à la trilogie "précocité, fiabilité et moindre coût" des informations et malgré aussi les difficultés du suivi et de la coordination tant au niveau national que régional.

Evidemment, des difficultés existent. Ainsi :

- le manque d'ouverture de certains chefs de file, l'instabilité et la démobilisation d'une partie du personnel formé, constituent des faiblesses institutionnelles à redresser. Il faudra stabiliser et les chefs de file, et les cadres formés.
- la forte dépendance technique et financière des dispositifs mis en place, vis à vis de l'appui extérieur, constitue un handicap majeur du système actuel et fragilise les acquis obtenus. La perennisation des acquis importants du projet passe par le renforcement des capacités d'analyse des équipes techniques et la prise en charge progressive par les Etats Sahéliens des coûts de production de l'information pour la sécurité alimentaire.
- l'inertie de l'environnement CILSS plongé dans une crise profonde et occupé à élaborer son plan de Redressement et de Relance Durable (PRRD) n'a pas facilité la recherche de solutions alternatives durant la phase transitoire. Durant cette dernière qui a été trop longue (1er Mai 1992 - 31 Décembre 1993), le risque de désarticulation dans certains pays, du dispositif d'enquêtes mis en place, est très grand. La confirmation de cette crainte peut être le cas du Sénégal qui n'a pas pu réaliser la levée des superficies emblavées durant la campagne 1993/1994, faute de moyens de préfinancement.
- Les tentatives de politisation des données subsistent malgré les efforts importants réalisés dans la bataille contre ces pratiques. Le cas du NIGER durant cette campagne 1993/1994 est une illustration de telles méthodes qu'on pouvait croire surannées.

Le mérite des résultats positifs ci-dessus évoqués en revient tout d'abord aux partenaires au développement que sont la CCE et le Gouvernement Italien qui ont bien voulu financer les activités réalisées.

Sans doute, ces résultats n'auraient pu être obtenus sans une équipe de coordination et d'appui cohérente, compétente et motivée.

Les acquis ainsi obtenus devront être préservés, consolidés et approfondis. Il faudra utiliser ces acquis comme tremplin, tirer toutes les leçons positives et négatives, combler les lacunes et surmonter les difficultés, pour renforcer et pérenniser les dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion de l'information pour la sécurité alimentaire légués par DIAPER II : c'est là la mission exaltante de DIAPER III dont la Convention de financement a été signée le 21 Juin 1993, pour un montant de 9.997.868 ECU (environ 3,3 milliards de Francs CFA) sur 5 ans.

L'action proposée à travers DIAPER III vise à préserver et renforcer les acquis du projet Diagnostic Permanent II et à pallier à ses insuffisances. Elle sera non seulement une poursuite et un approfondissement de celle engagée par DIAPER II, mais concerne aussi le développement d'un système d'appui à la prise de décision des Etats membres en matière de politiques agricoles et alimentaires dans un cadre régional.

Les contours de l'action proposée peuvent se dessiner autour des 3 sous-objectifs spécifiques suivants :

- consolidation et valorisation des acquis
- recherche de synergie
- développement des capacités nationales et régionales d'analyse.

La capacité des équipes en place est renforcée dans le domaine de l'analyse, ce qui permettra une valorisation conséquente des produits et une plus grande prise en compte de la dimension Sécurité Alimentaire dans la formulation des politiques du développement des Etats du CILSS.

La consolidation des structures nationales et la formation de cadres locaux doivent, à terme, permettre d'amorcer le désengagement progressif des structures d'appui. L'amélioration des méthodes et le décloisonnement des statistiques agricoles favorisent la prise en charge progressive des opérations de collecte, puis d'analyse, par les Etats.

COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE

1. Membres Institutionnels

- CILSS : D.E.P. : KAMARA Oumar, puis CAMARA Ibrahim
- Commission des Communautés Européennes
 - : Roger VISEUR 15 Avenue du Rossignol 1970 WEZEMBEEK OPPEM Bruxelles
 - + Délégation CCE à Ouagadougou
- OSCE : Mr. J.M. IRRIGOYEN, puis Alain L. KERALY, remplacé par Ali GAMATIE - Secrétaire Exécutif CESD Communautaire
- Coopération Italienne
 - : Eddy ANDREONI
- PSRN : OUATTARA Frédéric

2. Membres Intuiti-Personae

- . Seydou SIDIBE
- . Jean Pierre OUEDRAOGO
- . Wally N'DIAYE
- . Johny EGG 3191 Route de Mende BP 5056-34033 MONTPELLIER
- . ENZE CAPUTO 22 Via VENEZIAN - ROME
- . Hans NEUN, OFNACER, puis Coordonnateur PAROC/CILSS

CHEFS DE FILE DES COMPOSANTES NATIONALES

- BURKINA : Directeur des Statistiques Agro-pastorales
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales - OUAGADOUGOU
- CAP VERT : Directeur du GEP - Ministère des Pêches, de l'Agriculture et de l'Animation Rurale - PRAIA
- GAMBIE : Directeur PPMU - BANJUL

C O M P O S I T I O N D E L' E C A

1. E C A CENTRE

1 Coordonnateur : BA Ibrahima Demba
1 Economiste : COULIBALY Oumar
1 Statisticien : BRILLEAU Alain
1 Comptable : NIATTA Mahamadi
1 Assistante Administrative et Financière
: OUEDRAOGO HAMED Fatima Aline

1 Informaticienne
: DJABY TANI Françoise

1 Secrétaire de Direction
: SISSOKO ZOUNGRANA Ténin

1 Secrétaire Sténo-Dactylographe
: OUEDRAOGO TRAORE Aminata

2 Chauffeurs : Feu AMADOU Hassane
: DEM IDRISSE
1 Planton : BAYIRI Talato Drissa
2 Gardiens : BANGASSO Ag Inakachan
: ZOUNGRANA François

2. A N I M A T I O N S L O C A L E S

1 Animateur local pour la GUINEE BISSAU et le CAP VERT : ILLO KATCHÉ

1 Animateur local pour le MALI et la MAURITANIE : Stéphane FROWEIN,
(OSCE) remplacé par SY Adama en 1990

1 Animateur local pour le NIGER : Feu Daniel MARTINET

1 Animateur local pour le SENEGAL : SAMAKE Moussa

1 Animateur local pour le Tchad TCHAD : DONDASSE Jean

- G. BISSAU : Directeur du GAPLA - Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture - BISSAU
 - MALI : Chef Division Etudes et Planification de l'IER
Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement - BAMAKO
 - MAURITANIE : Chef de service des Statistiques Agricoles, puis Directeur DPAP - Ministère du Développement Rural et de l'Environnement - NOUAKCHOTT
 - NIGER : DEP - Ministère Agriculture et Elevage
 - SENEGAL : Directeur de l'Agriculture
14 Avenue du Pd. Lamine GUEYE - DAKAR
 - TCHAD : Chef du Bureau des Statistiques Agricoles
Ministère de l'Agriculture - N'DJAMENA
-

T A B L E A U X F I N A N C I E R S

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

1920

ASS/PROJET DIAPER II
6100, 39, 94, 079
B.P. 7049 OUAGADOUGOU 03

TABLEAU 1. ETAT RECAPITULATIF DES FONDS RECUS AU TITRE DES 4 ANNEES / DIAPRR II

FINANCEMENT FED

C.N./ E.C.A.	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	TOTAL
C.A.	257,980,235	350,263,662	248,653,584	218,439,212	925,336,699
IRKINA	14,888,000	18,064,914	37,249,364	19,430,375	89,632,653
P. VERT	18,746,939	14,815,000	25,202,847	28,517,424	82,282,210
MBIE	21,274,000	10,000,000	0	3,000,000	34,274,000
UNEE BISSAU	4,255,000	13,886,520	24,254,750	23,881,894	66,278,164
LI	25,305,000	33,264,816	74,049,464	33,200,000	165,819,280
URITANIE	24,884,890	26,067,579	29,347,747	21,892,845	102,193,061
GER	23,375,540	31,171,428	44,285,811	33,233,798	132,066,577
NEGAL	24,260,000	15,736,901	36,885,069	44,267,051	121,140,021
HAD	25,898,000	20,000,000	26,524,865	17,799,115	90,221,980
TOTAUX:	440,867,604	533,270,825	546,453,501	443,661,714	1,964,253,644

1) ANNULE EN ATTENDANT LE RESULTAT DE L'AUDIT DE CN/GAMBIE.

CILSS/PROJET DIAPER II
N°6100.39.94.079

TABLEAU 2. ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES DIAPER II AU TITRE DES 4 ANNEES

FINANCEMENT FED

C.N. / E.C.A.	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	TOTAL
E.C.A.	225.673.306	155.243.978	221.320.559	234.373.795	836.611.638
BURKINA	7.343.288	22.879.054	29.219.472	20.828.411	80.270.225
CAP VERT	8.840.936	21.897.024	17.165.952	26.677.830	74.581.742
GAMBIE	11.498.241	12.753.249	0 (1)	0 (1)	24.251.490
GUINEE BISSAU	2.296.820	12.359.725	19.782.126	25.048.507	59.487.178
MALI	25.305.000	24.710.473	83.354.000	33.163.245	166.532.718
MAURITANIE	16.708.272	22.901.058	32.356.897	44.569.000	116.535.227
NIGER	20.763.687	26.062.999	41.096.022	38.976.494	126.899.202
SENEGAL	15.585.900	23.689.467	33.081.562	42.991.500	115.348.429
TCHAD	16.901.515	18.917.949	23.325.750	35.432.461	94.577.675
TOTAUX:	350.916.965	341.414.976	500.702.340	502.061.243	1.695.095.524

(1) ANNULE EN ATTENDANT LE RESULTAT DE L'AUDIT DE CN/GAMBIE.

CILSS/PROJET DIAPER II
N°6100.39.94.079

TABLEAU 3. DETERMINATION DU SOLDE A REVERSER C.N. ET E.C.A
AU TITRE DES 4 ANNEES / DIAPER II
FINANCEMENT FED

COMPOSANTES NATIONALES	FONDS RECUS	DEPENSES JUSTIFIEES	SOLDE
E.C.A	1.075.336.698	836.611.638	238.725.060
BURKINA	89.632.653	80.270.225	9.362.428
CAP VERT	87.282.210	74.581.742	12.700.468
GAMBIE	34.274.000	24.251.490	10.022.510
GUINEE-BISSAU	66.278.164	59.487.178	6.790.986
MALI	165.819.280	166.532.718	-713.438
MAURITANIE	102.193.061	116.535.227	-14.342.166
NIGER	132.066.577	126.899.202	5.167.375
SENEGAL	121.149.021	115.348.429	5.800.592
TCHAD	90.221.980	94.577.675	-4.355.695
TOTAUX:	1.964.253.644	1.695.095.524	269.158.120

CILSS/PROJET DIAPER II
 N°6100.39.94.079
 03 B.P.7049 OUAGADOUGOU 03

TABLEAU 4. ETAT RECAPITULATIF DES FONDS RECUS AU TITRE DES 4 ANNEES / DIAPRR II

FINANCEMENT ITALIE

C.N. / E.C.A.	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	TOTAL
E.C.A.	142.139.383	85.155.066	72.981.725	10.627.461	310.903.635
BURKINA	91.714.274	2.971.560	0	0	94.685.834
CAP VERT	31.589.724	225.000	7.695.000	0	39.509.724
GAMBIE	10.560.000	6.393.235	0	0	16.953.235
GUINEE BISSAU	13.000.000	3.608.550	4.700.000	0	21.308.550
MALI	11.360.000	15.517.720	12.200.000	0	39.077.720
MAURITANIE	11.173.356	7.307.421	14.000.000	0	32.480.777
NIGER	25.074.576	14.936.500	20.626.647	0	60.637.723
SENEGAL	13.250.493	6.496.000	10.391.000	0	30.137.493
TCHAD	3.513.485	6.000.000	9.700.000	0	19.213.485
TOTAUX:	353.375.291	148.611.052	152.294.372	10.627.461	664.908.176

ILSS/PROJET DIAPER II

6100.39.94.079

TABLEAU 5. ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES DIAPER II AU TITRE DES 4 ANNEES

FINANCEMENT ITALIE

C.N./ E.C.A.	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	TOTAL
E.C.A.	94.292.318	23.763.286	41.728.061	60.336.937	220.120.602
BURKINA	94.311.886	2.971.560	0	0	97.283.446
CAP VERT	30.893.398	225.000	0	4.458.259	35.576.657
GAMBIE	12.483.980	12.201.384	0 (1)	0 (1)	24.685.364
GUINEE BISSAU	14.925.000	4.836.550	4.700.000	0	24.461.550
MALI	11.295.050	14.417.720	10.008.659	0	35.721.429
MURITANIE	14.128.908	5.166.000	4.643.600	813.239	24.751.747
NIGER	24.179.371	11.073.360	16.530.089	32.000	51.814.820
SENEGAL	12.370.358	6.496.000	3.975.400	7.239.221	30.080.979
CHAD	3.128.485	5.943.150	3.253.785	1.671.575	13.996.995
TOTAUX:	312.008.754	87.094.010	84.839.594	74.551.231	558.493.589

1) ANNULE EN ATTENDANT LE RESULTAT DE L'AUDIT DE CN/GAMBIE.

CILSS/PROJET DIAPER II
N°6100.39.94.079

TABLEAU 6. DETERMINATION DU SOLDE A REVERSER C.N. ET E.C.A
AU TITRE DES 4 ANNEES / DIAPER II
FINANCEMENT ITALIE

COMPOSANTES NATIONALES	FONDS RECUS	DEPENSES JUSTIFIEES	SOLDE
E.C.A	310.903.635	220.120.602	90.783.033
BURKINA	94.685.834	97.283.446	-2.597.612
CAP VERT	39.509.724	35.576.657	3.933.067
GAMBIE	16.953.235	24.685.364	-7.732.129
GUINEE-BISSAU	21.308.550	24.461.550	-3.153.000
MALI	39.077.720	35.721.429	3.356.291
MAURITANIE	32.480.777	24.751.747	7.729.030
NIGER	60.637.723	51.814.820	8.822.903
SENEGAL	30.137.493	30.080.979	56.514
TCHAD	19.213.485	13.996.995	5.216.490
TOTAUX:	664.908.176	558.493.589	106.414.587

TABLEAU 7 - ETAT RECAPITULATIF DES SOLDES SUR FONDS FED ET ITALIE AU TITRE DES 4 ANNEES

C.N./ E.C.A.	SOLDES FINANCT FED	ORDRES RE- CETTE PAVES	A REVERSER AU FED A	SOLDES FIN.ITALIE	O.R. PAYES	A REVERSER A L'ITALIE B	BALANCE A + B	IMPUTATION	
								FED	ITALIE
E.C.A.	238.725.060	283.525.929	-44.800.869	90.793.053	0	90.783.033	45.982.164	0	45.982.164
BURKINA	9.362.428	0	9.362.428	-2.597.612	0	-2.597.612	6.764.816	6.764.816	0
CAP VERT	12.700.468	0	12.700.468	3.933.067	0	3.933.067	16.633.535	12.700.468	3.933.067
GAMBIE	10.022.510	0	10.022.510	-7.732.129	0	-7.732.129	2.290.381	2.290.381	0
GUINEE BISSAU	6.790.986	0	6.790.986	-3.153.000	0	-3.153.000	3.637.986	3.637.986	0
MALI	-713.438	0	-713.438	3.356.291	0	3.356.291	2.642.853	0	2.642.853
MAURITANIE	-14.342.166	0	-14.342.166	7.729.030	0	7.729.030	-6.613.136	-6.613.136	0
NIGER	5.167.375	0	5.167.375	8.822.903	0	8.822.903	13.990.278	5.167.375	8.822.903
SENEGAL	5.800.592	0	5.800.592	56.514	0	56.514	5.857.106	5.800.592	56.514
TCHAD	-4.355.695	0	-4.355.695	5.216.490	0	5.216.490	860.795	0	860.795
TOTAUX:	269.158.120	283.525.929	-14.367.809	106.414.587	0	106.414.587	92.046.778	29.748.482	62.298.295

AUTRES REVERSEMENTS A EFFECTUER PAR ECA :

- Remboursement dépenses CESD 1ère Année : 40.873.161
- Double emploi constaté sur OP N°200/89 : 3.746.081
(Décompte n°5/Année 1:MP 76 etdécoupte n°1/Année 2:MP 3/90)
- Autre double emploi constaté : 325.350
- S/TOTAL : 44.944.592

TOTAL DU PAR PROJET :

(A l'exception de CN GAMBIE pour la totalité de l'année 3 ,
et 2.230.320 pour l'année 4)

136.991.370

